



Vaccinateurs • Vaccinatrices
lutte anti-Covid-19

PRESENTATION DE LA FORMATION VACCINATION CONTRE LA COVID-19

La vaccination : un moyen majeur de lutte contre l'épidémie

La vaccination contre la Covid-19 constitue avec les précautions visant à limiter les contaminations (gestes barrières) un moyen majeur de lutte contre l'épidémie liée au coronavirus SARS-CoV-2.

Les vaccins permettent de prévenir, lors d'une contamination, le développement d'une forme grave de la maladie, et donc de protéger celles et ceux qui sont les plus à risque d'être hospitalisés ou de décéder. Il s'agit également de protéger les professionnels de santé les plus exposés aux risques.

La vaccination permet de réduire massivement la mortalité due au virus et à ses formes graves.

La stratégie vaccinale mise en place doit nous permettre de remplir trois objectifs de santé publique :

- Faire baisser la mortalité et les formes graves de la maladie ;
- Protéger les soignants et le système de soins ;
- Garantir la sécurité des vaccins et de la vaccination.

La France s'est fixé 3 grands principes :

- Le libre choix des patients : la vaccination n'est pas obligatoire ;
- La gratuité du vaccin : aucun Français ne doit renoncer à se faire vacciner pour des raisons financières ;
- La sécurité : la vaccination se fera dans le strict respect de toutes les règles qui encadrent l'utilisation des produits de santé dans notre pays.

Conformément aux recommandations de la Haute autorité de Santé, la montée en puissance de la vaccination sur le territoire s'opère par étape, pour assurer que la protection qu'offre la vaccination profite en priorité aux personnes qui en ont le plus besoin. L'infographie ci-dessous résume la priorisation vaccinale actuelle.

La vaccination POUR LE GRAND PUBLIC		* Liste sur solidarites.solidarites.gouv.fr/vaccins-covid-19	
Mon âge	Ma situation	AstraZeneca	Pfizer-BioNTech ou Moderna
0 à 17 ans		Je ne suis pas concerné	
18 à 49 ans inclus	Je n'ai pas de problème de santé	Pour l'instant, je ne peux pas me faire vacciner	
	J'ai une pathologie à très haut risque de forme grave de COVID-19*		✓ En centre de vaccination avec une prescription médicale de mon médecin traitant ou sur mon feu de soin
50 à 54 ans inclus	Je n'ai pas de problème de santé	Pour l'instant, je ne peux pas me faire vacciner	
	J'ai un risque de forme grave de COVID-19*		✓ En centre de vaccination
	J'ai une pathologie à très haut risque de forme grave de COVID-19*		✓ En centre de vaccination avec une prescription médicale de mon médecin traitant ou sur mon feu de soin
55 à 69 ans inclus	Je n'ai pas de problème de santé	Pour l'instant, je ne peux pas me faire vacciner	
	J'ai un risque de forme grave de COVID-19*	✓ Chez mon médecin traitant ou mon médecin de conseil ou en pharmacie	
	J'ai une pathologie à très haut risque de forme grave de COVID-19*	✓ Chez mon médecin traitant ou mon médecin de conseil ou en pharmacie	✓ En centre de vaccination avec une prescription médicale de mon médecin traitant ou sur mon feu de soin
Plus de 70 ans	Je suis en établissement pour personnes âgées	✓ Chez mon médecin traitant ou mon médecin de conseil ou au sein de mon établissement ou en pharmacie	✓ Au sein de mon établissement
	Je vis à domicile (ou dans une autre structure)	✓ Chez mon médecin traitant ou sur mon feu de soin ou en pharmacie	✓ En centre de vaccination

N.B. : Les personnes majeures en situation de handicap, hébergées en maison d'accueil spécialisée ou foyer d'accueil médicalisé, se font vacciner au sein de leur établissement.

La montée en puissance de la vaccination nécessite de disposer, en complément des professionnels de santé et autres professionnels habilités à vacciner, de personnes pour renforcer l'offre vaccinale et ainsi protéger le plus rapidement possible la population.

Une formation à votre disposition :



Ouverture : le 19 avril 2021



Objectifs du module :

Ce module de formation en ligne a pour objectif de vous apporter les connaissances théoriques pour réaliser la vaccination contre la Covid-19 sous le contrôle d'un médecin. Cette formation en ligne sera obligatoirement complétée d'une formation pratique à la technique de vaccination réalisée dans un centre dédié.

La présente formation est conçue en 2 séquences complémentaires :

- Connaissance sur les vaccins contre la Covid-19 et stratégie vaccinale ;
- Organisation et mise en œuvre de la vaccination.

La validation de cette formation repose sur 2 temps :

- Une formation à distance faisant l'objet de la remise d'une attestation sur la base du suivi des enseignements validés par un quizz (réussite fixée à 80%)
- Une formation présentielle d'une demi-journée faisant l'objet de la remise d'une attestation par un professionnel de santé formé à l'administration des vaccins.